Distinguer les 2 types d'avenants :

- avenant simple sans nouvelle labellisation
- avenant avec labellisation (CMI ou CIPL)

<u>Ce qu'il y a à saisir ;</u>

- 1. Faire passer la fiche du mode « **publié** » au mode « **brouillon** » : pour se faire, il ne suffit pas de cliquer sur « modifier », mais entrer sur un des TF, cliquer sur « modifier », sans rien changer et « valider », puis revenir à la page principale du projet ;
- 2. Les cases suivantes apparaissent alors : cliquer sur une des 2 cases en fonction du type d'avenant « ajouter un avenant » ou « ajouter un avenant avec labellisation »

Publier	Cèure poptaice		Dhace de Réalisation	1	
	B-PAC-85-SEVNAN	Phase de Realisation	1	Brouilion	
Restaurer les					
donnees de la					
publiée	Dhana da aní laballingting				
	Phase de pre-labellisation				
Modifier	Phase de finalisation				
	Phase de réalisation				
Ajouter un	-				
avenant avec	Convention				
labelisation	Date de la convention	08/03/2013			
Aiouter un	Montant initial du projet (HT €)	2 726 832,66			
avenant	Montant global initial du projet (€)	2 785 500			
	Commentaire général				
Supprimer la dernière fiche	DA DI complet qui suit un DA DI "couveuse"				
publiée					
Générer rapport					
Word)					
Générer rapport					
détaillé (PDF)				.11	
Générer rapport	Tableau de suivi				
détaillé					

- 3. Pour un **avenant simple**, ça génère une nouvelle fiche (n° en haut), il faut mettre à jour :
 - les TF01 et TF02 avec les nouveaux montants ;
 - dans la « **phase de réalisation**», modifier la date de la convention et ajouter un commentaire (avenant vadé le ...); les montants sont changés automatiquement via les TF1-2

Publier	Sevre nantaise	
Restaurer les données de la dernière fiche	0-796-90-30-50100	Brouwon
publiée	L'avenant sans labellisation du projet a été ajouté avec succès	
Modifier		
	Phase de pré-labellisation	
Ajouter un avenant avec	Phase de finalisation	
labellisation	✓ Phase de réalisation	
Ajouter un	Convention	
avenant		

Logiciel SAFPA Renseigner un avenant sur une fiche PAPI

- 4. Pour un avenant avec labellisation, l'ensemble des phases pré-labellisation, finalisation et réalisation sont à mettre à jour + TF01 et TF02 : dont notamment
 - la date d'examen de l'avenant ;
 - substituer l'avis de l'instance de labellisation
 - renseigner les nouvelles remarques/réserves
 - les « date d'examen courante » (passage en CIPL ou CMI de l'avenant) et « date de la convention courante » sont à mettre à jour, ce qui permet de remplir les cases ci-dessous (uniquement pour un avenant avec labellisation)

		=	> le pr	ojet do	oit être	validé	et pub	lié jus	qu'à la	phase	e « réali	sation	»			
Pro	jets									1						
	Phase du projet	Statut de la fiche en cours	Code du projet	Nom du projet	Niveau de labellisatic du projet	Préfet pilote associé au projet	Nom du porteur du projet	Type de projet	Bassins concernés	Date d'exame initiale	Date d'examen courante	Late de la conventio initiale	Date de la conventior courante	Satut du projet	Montant global des actions labellisées en euro	Montant total de la participatio de l'Etat en euro
	Réalisation	Publié	B-PAC- 85-SEVNAM	Sèvre nantaise	Bassin	Vendée	EPTB de la Sèvre nantaise	PAPI	Loire- Bretagne	13/12/20	1	0 /03/201		Contractua	2 965 500	1 297 300
					14	<4 Page	1			sur 1 🕨	> 🖭 10 👻	1			Enregistreme	nts 1 - 1 sur

5. « Publier » la fiche projet et, si le bilan annuel doit être fait, pensez à renseigner le TFS et enregistrer une situation projet (cf fiche dédiée)

Précautions :

- **attention**: la mise à jour dans SAFPA d'un avenant ne se fait que lorsque la **DGPR a validé** l'avenant, voire quand la convention est signée (et pas quand le dossier est déposé en préf ou en cours d'instruction);
- un avenant peut être créé uniquement lorsque le PAPI est en phase « réalisation » et « publié » ;
- il n'y a pas d'état « avenant » : pour voir si un projet a bénéficié d'un avenant, cela se voit dans l'historique et en traçant les évolutions dans les cases commentaire ;
- si le tableau TF02 est modifié suite à un avenant, les tableaux TFS faisant suite à cet avenant intègrent les actions et les coûts issus du nouveau tableau TF02 (prioritairement aux données du TFS renseigné pour l'année précédente) : vérifier qu'il n'y a pas de bug si évolutions dans les n° d'actions,...

v. 8/03/2016